Quarante-troisième année. — N° 358 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1898.

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ETANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 6. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Roubaix, chez M. Henri Lamoch, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ CE NUMERO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

FEU ROBERT-BEY

par Armand LAPOINTE

est un récit dramatique, palpitant d'intérêt.

FEU ROBERT-BEY

écrit dans un style élégant, clair, correct, sera lu par tout le monde.
Grand sera son succès

Nous commencerons cette publication dimanche prochain 25 décembre.

FACHEUSE INNOVATION

On ne dira pas que la Chambre de 1898 ne se distingue point de ses devancières.

Nous lui devons, en effet, une innovation véritablement originale, qui constitue, par surcroît, un précédent dont les assemblées qui lui succéderont ne manqueront pas sans doute de se prévaloir.

Depuis longtemps déjà, on n'observait plus la règle qui assigne comme besogne expresse à la session ordinaire l'examen et le vote du budget, lequel était régulièrement ajourné à la session extraordinaire.

Celle-ci, on le sait, était rarement suffisante, et presque toujours on était obligé de recourir à l'expédient des douzièmes provisoires, devenu ainsi une pratique quasi-régulière; mais, enfin, la besogne avait été entamée.

La Chambre actuelle fait un pas de plus dans la voie si commode de l'ajournement ; elle brûle cavalièrement la dernière étape de l'année, celle de la session extraordinaire, et renvoie le budget tout entier aux loisirs de l'année suivante.

Telle est la façon d'innover de la nouvelle Chambre, — ou plutôt de l'étrange commission du budget à laquelle on a livré les finances de la France, — et l'on conviendra qu'elle n'est point ordinaire.

A ce jeu, le douzième provisoire finira par devenir la règle, et pendant une fraction importante de l'année, peut-être pendant la plus grande partie, des dépenses seront faites qui, votées en bloc, n'auront subi aucun examen, aucun contrôle, alors que peut-être une discussion sérieuse eût pu mener à des économies.

Il y a là une situation qui ne peut manquer d'attirer l'attention des contribuables.

Personne n'osera soutenir que ce soit un bon moyen d'arriver à un judicieux et honnête emploi de nos ressources que de renvoyer le vote de la loi de finances à une époque où ces ressources seront déjà engagées et même dépensées.

Il appartient au parti radical, qui a déjà fait preuve de tant d'incohérence, d'inaugurer un système aussi dangereux, aussi irrégulier, aussi peu constitutionnel.

INFORMATIONS

La candidature du général Mercier

Amiens, 22 décembre. — Le bruit court à Amiens que plusieurs notabilités du département de la Somme seraient dans l'intention de demander à M. le général Mercier de poser sa candidature pour l'élection sénatoriale prochaine rendue nécessaire par la mort récente de M. Dauphin.

L'élection Thompson

Alger, 22 décembre. — On dit que si la commission d'enquête sur l'élection de M. Thompson conclut à l'invalidation de ce dernier, la candidature de ce siège sera offerte à M. Max Régis.

Conseil de Cabinet

Paris, 22 décembre. — Les Ministres se sont réunis en conseil de Cabinet au Ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Charles Dupuy.

La séance a été entièrement consacrée à l'examen des affaires courantes.

M. Charles Dupuy a déclaré que le dossier secret n'avait pas encore été remis à la Cour de Cassation.

La catastrophe de la rue des Apennins

Paris, 22 décembre. — L'un des maçons qui étaient soignés à l'hôpital Bichat, Léonard Protel, est mort cette nuit, à 2 heures 15, des suites des graves blessures qu'il avait reçues dans la catastrophe de la rue des Apennins.

Le retour de l'amiral Pottier

Paris, 22 décembre. — Le vice-amiral Pottier est autorisé à quitter la Crète le 26 décembre avec le croiseur *Bugeaud*, pour effectuer son retour à Toulon.

L'augmentation de la flotte russe

Londres, 22 décembre. — Le correspondant du *Daily Mail* à Saint-Pétersbourg maintient, malgré les démentis, que le gouvernement russe va consacrer une somme de deux cent cinquante millions à l'augmentation de sa flotte.

Les chemins de fer russes

Londres, 22 décembre. — Le correspondant du *Daily Mail*, à Saint-Pétersbourg annonce que le ministre des finances va commander des rails de chemin de fer en Angleterre, les chantiers ne pouvant en fournir suffisamment, et l'Allemagne en ayant refusé la commande au prix offert par le gouvernement russe.

Le Canal de Nicaragua

On mande de Washington au *Daily Mail* que la commission sénatoriale relative au canal du Nicaragua va faire une enquête motivée par la nouvelle d'une campagne hostile au persement du canal par le gouvernement des Etats-Unis.

On mande de New-York au *Morning Post* qu'une vive agitation a été provoquée par la nouvelle qu'une combinaison ferait faire le canal de Nicaragua par des capitaux européens.

CHOSES ET AUTRES

Une jeune femme raconte, avec des détails, avec trop de détails, l'emploi de sa journée :

— Ensuite, continue-t-elle, je suis montée dans le tramway de la Muette...

— Comme vous avez dû souffrir, interrompt son interlocuteur.

Horrible coquille cueillie dans un journal, rendant compte de la première sortie du prince de Galles :

« Le prince s'est promené quelques instants avec sa *suite* habituelle. »

Il faut lire *suite*, probablement.

DON CARLOS

Paris, 22 décembre. — On mande de Madrid au *New-York Herald*, édition de Paris :

De nouvelles rumeurs ont été mises en circulation relativement à l'intention qu'aurait Don Carlos d'abdiquer en faveur de son fils Don Jaime. Les carlistes reçoivent cette nouvelle avec enthousiasme.

Une audience papale refusée

Madrid, 22 décembre. — On télégraphie de Rome, 20 courant, à la *Correspondancia Espania* :

« Le Pape a refusé la demande d'audience que le prétendant Don Carlos avait sollicité de Léon XIII. »

LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE

Paris, 22 décembre. — On vient de distribuer à la Chambre une proposition de loi de M. Gervais, relative au recrutement du personnel des administrations centrales des ministères.

Dans son exposé des motifs, l'auteur de la proposition explique qu'il a pour but qu'il ne soit pourvu aux vacances qui se produiront dans les ministères qu'à la fin de l'année, par voie de propositions spéciales et sur rapport de la commission administrative départementale et communale et de décentralisation administrative.

M. Gervais déclare, en outre, qu'il a pensé qu'il serait plus logique et d'un effet plus certain, en présence de l'inefficacité des vœux si souvent émis en ce qui concerne l'œuvre de la décentralisation, de porter l'examen sur l'utilité de la fonction à l'instant même où les vacances se produiront.

Par là, des combinaisons inédites de services pourront apparaître, tendant à la simplification de ce qui existe.

L'entrée du général Sonnois au Mans

Le Mans, 22 décembre. — Le général Sonnois, qui remplace à la tête du 4e corps d'armée le général Mercier, a fait aujourd'hui son entrée solennelle au Mans. Il a été reçu sur le quai de la gare par les autorités et par les généraux Jollivet de Bellegarde et de Luxer.

Les troupes formaient la haie depuis la gare jusqu'au quartier général. Presque toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux tricolores.

Le général Sonnois a été salué par une forte considérable qui, au milieu de l'enthousiasme, criait : « Vive l'armée ! Vive le général ! A bas les juifs ! Vive la France ! A bas les traîtres ! »

Le cortège a parcouru les principales rues de la ville. Le général Sonnois a été partout l'objet d'acclamations. Sur la place de la République, les drapeaux tricolores étaient légion.

LETTRES
du tsar et de François-Joseph à Guillaume II au sujet des Russes et des Autrichiens expulsés de Prusse.

Berlin, 22 décembre. — L'empereur d'Allemagne a reçu aujourd'hui le comte d'Osten-Sacken, ambassadeur de Russie, qui lui a remis une lettre autographe de l'empereur Nicolas II.

Dans les cercles diplomatiques, on dit que cette lettre est exactement une réclamation relativement formulée au sujet des expulsions de sujets russes par les autorités allemandes.

L'ambassadeur d'Autriche doit être également reçu demain pour remettre à Guillaume II une lettre de François-Joseph, relative à l'expulsion de Prusse de nombreux sujets autrichiens.

On n'est pas sans quelque inquiétude au sujet de ces incidents qui peuvent à la longue troubler les relations de l'Allemagne avec ses deux voisines, d'autant plus que lors de son récent discours au Reichstag, M. de Bulow, ministre des affaires étrangères, a déclaré nettement : « Ces expulsions sont un acte de notre souveraineté que nous ne laisserons discuter par personne. »

Le Duc d'Orléans

Du *Petit Bleu*, de Paris :

Notre confrère, le *New-York Herald*, annonçait hier matin un gros scandale princier, le divorce imminent du duc et de la duchesse d'Orléans.

M. André Buffet, que nous mettons au courant de ce racontar, sourit doucement; il montre à la fois beaucoup de scepticisme et de malice.

Ce sont là des canards lancés par nos adversaires, et ils vous permettent de juger de leur dévouement.

Si un journal annonçait que je bats ma femme, que pourrais-je faire? Bien, n'est-ce pas? ce sont des choses qui ne se démentent pas. Quelle preuve fournir, d'ailleurs?

Pour le divorce de Mgr le duc d'Orléans, c'est la même chose. Un prince ne saurait descendre à démentir semblable potin ; et c'est sur la dignité même de Son Altesse royale que tablent nos cancans pour tenter de nous peindre aux yeux de la France et de l'Europe.

Voyant que quelques journaux français ne suffisaient pas à cette campagne antipatriotique, ils se sont adjoints la sympathie de journaux étrangers.

Le divorce du duc d'Orléans!... Non, c'est trop fort!... Dites-bien, si vous en parlez, que cela ne se dément pas!

France et Angleterre

LES DIFFICULTÉS A RÉSOUDRE

Déclaration d'un diplomate. — Les dispositions de l'Angleterre envers la France. — Un programme qui fait défaut.

Londres, 22 décembre. — Le correspondant parisien du *Times* a publié, hier matin, une entrevue avec un diplomate français qui, revenant de Londres, où il avait étudié les dispositions du monde politique anglais envers la France, établit les points sur lesquels portent les principales difficultés entre les deux pays.

Ce diplomate parle surtout de deux questions : celle d'Egypte, qui comprend aussi celle du Soudan et celle du Haut-Nil et Gazal, et la question du Siam.

Il a mentionné aussi celle de Terre-Neuve, mais considère cette dernière comme moins pressante que les deux autres, parce que, dit-il, on parle de Terre-Neuve depuis longtemps et qu'on continuera à en parler longtemps encore sans qu'elle prenne un caractère dangereux.

Il est difficile d'accepter les déclarations du diplomate que le correspondant du *Times* a vu sans faire un assez grand nombre de réserves.

Tout d'abord, la question de Terre-Neuve, si elle revient en discussion, sera tout aussi dangereuse que les autres. Dans l'état d'esprit qui domine en Angleterre, toutes les difficultés qui seront soulevées, petites ou grandes, auront un caractère dangereux.

Il est incontestable que personne ne saurait mettre en question nos droits à Terre-Neuve, droits consacrés par plusieurs traités. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils peuvent, d'un jour à l'autre, revenir sur le tapis, et ils le seront vraisemblablement parce que M. Chamberlain nous en a charitablement prévenus.

Il y a encore dans le programme des revendications anglaises la question des tarifs à Madagascar, que le diplomate français n'a pas indiquée au correspondant du *Times*.

En cherchant bien, nous en trouverions peut-être d'autres. Quoi qu'il en soit, nous voyons bien ce que les Anglais désirent obtenir de nous, mais ce qu'on ne voit pas, c'est ce qu'ils consentent à nous donner. Où est le programme des revendications françaises?

Si nous parcourons avec soin la carte du monde, est-ce que nous ne trouverons pas, et peut-être sans aller les chercher bien loin, des intérêts considérables, essentiels même, qui pourraient nous être concédés et qui nous permettraient de donner entière satisfaction à l'Angleterre, en recevant nous-mêmes des compensations suffisantes? Mais, pour cela, il faudrait négocier en bloc et non en détail.

Si les négociations s'engagent sur un point isolément, il n'y aura jamais de marge assez grande pour des concessions réciproques, et la difficulté de s'entendre sera presque insurmontable. Par des négociations en bloc, au contraire, le champ de la discussion se trouve suffisamment étendu pour que chacun ait satisfaction. Mais encore serait-il nécessaire que les Français aient une idée claire et nette du programme d'intérêts qu'ils peuvent mettre en avant et placer à côté de celui que les Anglais formulent depuis longtemps. Tout le monde recherche une entente; l'Allemagne la fait, la Russie y travaille ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

UNE ÉPIDÉMIE AUX ÉTATS-UNIS

Une dépêche de New-York adressée au *New-York Herald* (édition de Paris) représente sous des couleurs assez sombres l'état hygiénique de la ville de New-York et de ses environs.

Le président de l'Administration urbaine a donné mercredi l'ordre, aux inspecteurs médicaux, de faire savoir à toutes les Compagnies de tramways qu'elles eussent à fumiger les paillassons, couvertures et toutes autres fournitures. Les voitures doivent être mises dans un état parfait d'assainissement.

L'épidémie de grippe, de pneumonie et de bronchite augmente. Les médecins eux-mêmes sont atteints par la contagion, et le service des hôpitaux se trouve être des plus irréguliers, par suite de cet état de choses. Les cours du département médical de « Columbia College » sont suspendus par suite de la grippe. Huit professeurs sont malades, et de nombreux étudiants sont absents. D'autres professeurs ont été atteints par la maladie.

Il en est de même dans les autres collèges et universités de la ville.

Cent trente-neuf personnes sont mortes avant-hier, dont 22 de pneumonie, 9 d'influenza et 4 de bronchite.

Il y a quatre semaines, il n'y avait pas une seule mort par la grippe. Les grandes maisons de commerce ou d'industrie ont beaucoup souffert de l'épidémie.

Ainsi, la « Metropolitan Life Insurance Company », sur mille employées femmes, en a 300 de malades. Dans presque tous les magasins, l'épidémie fait des ravages.

Le théâtre Wallack a dû être fermé par suite de la maladie de la principale actrice ; dans d'autres théâtres, on ne sait si on pourra jouer le lendemain.

Les médecins disent que les conditions de la santé publique n'ont jamais été pires.

L'inventeur bien connu aux Etats-Unis, le docteur Wellington Adams, vient de mourir de pneumonie. Il était âgé de cinquante ans. Le docteur Frauck Archer Bottome vient aussi de mourir : il n'avait que trente-trois ans. Parmi les autres personnes connues qui souffrent de la grippe, il faut citer le colonel Ilay, secrétaire d'Etat, et ses collègues MM. Adee et Cridler ; M. Long, le secrétaire d'Etat de l'amirauté ; M. Allen, son sous-secrétaire d'Etat ; M. John Wanamaker, M. Abell, etc.

L'épidémie s'est étendue aux environs et a fait son apparition dans d'autres cités. Les médecins de Brooklyn ne peuvent maintenir leurs heures de consultation, ils sont continuellement en visite. Chicago n'a jamais vu tant de cas d'influenza et de pneumonie depuis 1891. A Hempstead, des familles entières sont au lit avec la grippe.

A New-Brunswick, l'état de la santé publique est très grave. Dans une école, il y a quatre-vingt-dix pour cent des élèves qui sont atteints de la grippe.

Il en est de même un peu partout.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 22 décembre. — Les dreyfusistes, sans doute pour troubler davantage l'opinion publique, lancent en ce moment un tas de fausses informations, de potins et de racontars. Quantité de canards ont ainsi pris leur essor depuis quelques jours.

Voici, par exemple, M. Paschal Grousset qui a raconté à un rédacteur de l'*Agence nationale* qu'on avait communiqué au conseil de guerre qui condamna Dreyfus un rapport secret d'un agent de la France à l'étranger qui nommait l'ex-capitaine comme l'auteur des divulgations qu'on avait remarquées au sujet de la défense nationale.

Toujours d'après M. Paschal Grousset, ce rapport mentionnait « que le souverain étranger servi par Dreyfus avait été averti de son arrestation par un journal déposé sur son bureau de travail et, portant ces mots écrits au crayon bleu : *Dreyfus est arrêté.* »

Or, c'est tout simplement l'incident relaté par notre concitoyen M. Mertian de Müller qui revient sous une autre forme. Le fait était absolument inconnu au moment du procès Dreyfus, car M. Mertian de Müller et le Liftois qui l'accompagnait n'ont raconté cet épisode de voyage que longtemps après la condamnation de l'ex-capitaine.

Le dossier secret

A l'issue du conseil des ministres, le président du conseil a déclaré, contrairement à ce que disaient plusieurs journaux ce matin, que le *dossier secret n'a pas encore été remis à la Cour de cassation.*

D'autre part, l'*Agence nationale* communique, cet après-midi, l'information suivante :

« Nous croyons pouvoir affirmer que, si la remise du dossier secret à la cour de cassation n'était pas un fait accompli à l'heure où M. Ch. *Dupuy*. faisait à ses collègues la déclaration que l'on sait il n'en résulte pas moins, informations précises, prises par nous au cours de la matinée, que cette remise officielle du dossier à une délégation de la chambre criminelle, n'est plus qu'une question de temps, toutes les difficultés ayant trait à cette affaire paraissant, en effet, aplanies.

« La remise officielle du dossier aux magistrats de la *chambre criminelle sera vraisemblablement* accompagnée de la rédaction d'un procès-verbal qui sera remis et restera pour prendre date entre les mains du ministre de la guerre. »

A LA COUR DE CASSATION

Aujourd'hui et demain, la Cour de cassation consacrera une grande partie de sa séance de l'après-midi à l'expédition des affaires courantes. Samedi et demain elle reprendra l'enquête sur la revision Dreyfus.

L'*Agence nationale* assure que dans la journée de jeudi prochain, la chambre criminelle sera en mesure de rendre son arrêt dans l'affaire de règlement de juges concernant l'affaire Picquart.

Paris, 22 décembre. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation, ainsi qu'elle l'a déjà fait plusieurs fois depuis le commencement de son enquête sur l'affaire Dreyfus, a occupé la première partie de son après-midi à cette enquête, en recueillant la déposition du commandant Weill. Puis, à 3 heures, la Cour a tenu son audience publique ordinaire pour l'expédition des affaires courantes. Des bruits ont circulé au Palais, notamment en ce qui concerne les témoignages de ces trois derniers jours, relatifs aux aveux de Dreyfus, recueillis par le capitaine Lebrun-Renault.

La *Patrie* se dit aujourd'hui en mesure d'affirmer que les dépositions que le capitaine Lebrun-Renault et son colonel de 1894, maintenant général Risbourg, ont faites devant la chambre criminelle, ont produit une grande impression.

Le témoignage du général Risbourg, corroborant celui de son ancien subordonné, a été, ajoute notre confrère, particulièrement décisif.

On s'inquiète aussi maintenant de la décision de la Cour au sujet de la requête à fin de règlement de juges de M. Picquart.

On assure que la chambre criminelle, qui est maintenant en possession des dossiers, ainsi que des conclusions du procureur de la République et du commissaire du gouvernement, sera en mesure de rendre son arrêt jeudi prochain dans cette affaire.

Paris, 22 décembre. — M. Lœw, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, a écrit au ministre de la justice, pour lui faire part du désir de cette chambre de recevoir la déposition du conseil et du président du conseil au sujet de l'affaire Dreyfus.

M. Lebret a communiqué cette lettre au président du conseil, qui a fait savoir qu'il était prêt à donner son témoignage.

La déposition de M. Charles Dupuy sera recueillie dans les formes et conditions prescrites par le décret du 4 mai 1812 relatif aux cas de citation, en témoignage, des ministres et des principaux fonctionnaires de l'Etat, c'est-à-dire que le garde des sceaux va faire signer ce soir par le Président de la République un décret autorisant le président du conseil à donner son témoignage.

Lorsque ce décret aura été transmis à la chambre criminelle, celle-ci désignera une délégation qui se transportera au ministère de l'intérieur pour recueillir la déposition du président du conseil.

DANS LES COULOIRS DE LA CHAMBRE

On prête à M. Poincaré l'intention de provoquer, avant la clôture de la session, un nouvel incident sur l'affaire Dreyfus.

On n'est point d'accord sur la nature de cet incident. Pour les uns, M. Poincaré soulèverait de nouveau la question de la communication du dossier secret.

Pour les autres, le député de la Meuse, qui, l'autre jour, se déclarait prêt à s'expatrier, révolté qu'il était de la violation de la loi, serait décidé à conserver à la France sa précieuse personne, mais serait disposé, par contre, à en priver le Parlement. Autrement dit, il jetterait sa démission de député à la tête de la Chambre.

Les bons amis de M. Poincaré sont moins pessimistes et déclarent que l'ancien ministre ne fera rien du tout et que les bruits qui courent sont mis en circulation par les dreyfusistes désireux de se raccrocher à une dernière espérance. Ils sont en effet dans le marasme.

L'effet de la séance de lundi, au lieu de s'atténuer comme il arrive d'habitude, n'a fait que s'accentuer. « Ça sent le désastre, nous disait un député; la semaine dernière, on ne pouvait faire un pas dans les couloirs intimes sans marcher sur les pieds d'un dreyfusiste; aujourd'hui il n'y a plus de dreyfusistes, personne ne l'a jamais été. »

Il court d'ailleurs dans les couloirs réservés aux députés des bruits significatifs sur la Cour de cassation. La aussi, dit-on, la séance de lundi a singulièrement modifié l'état des esprits, et un revirement complet s'est opéré.

L'attitude de leurs collègues des autres chambres, raconte-t-on, n'aurait pas été étrangère non plus à ce revirement.

On dit en effet que M. Quesnay de Beaurepaire, en commandant ses cartes de visite, aurait exigé que le mot « civile » de la mention « président de la chambre civile de la Cour de cassation », dont il fait suivre son nom, tranchât par le caractère sur les autres mots. « Je ne veux pas être confondu avec les gens d'à côté, aurait dit M. Quesnay de Beaurepaire, pour expliquer son exigence. »

Sans doute, il ne faut accueillir tous ces bruits qu'avec une extrême réserve, mais ils sont intéressants en ce qu'ils constituent les indices d'un état d'esprit qu'il convient de signaler.

La scission du groupe radical-socialiste

L'exemple de M. Pierre Richard a été suivi. Un certain nombre de membres du groupe radical-socialiste ont manifesté également l'intention de démissionner à la suite du vote de la motion Chenavaz.

On cite parmi eux : MM. Groussol, Firmin Faure, etc. M. Groussot doit d'ailleurs provoquer une nouvelle réunion du groupe et mettre celui-ci en demeure de confirmer ou de révoquer ce vote.

Pour la veuve du colonel Henry

La souscription ouverte par la *Libre Parole* pour Mme Henry, atteint ce matin 87,369 fr. 35. Relevé parmi les souscripteurs :

MM. Louis Artus, homme de lettres ; Mlle Lindsay, Mme Petit, secrétaire de la Société française contre la vivisection, docteur Franeau, marquis de Rieux Lavergne, Ernest Toulier, Claveau, Massol, avocat, ancien bâtonnier ; H. Le Sueur, docteur Constantin, Emmanuel Geul, l'*Echo de l'Est* de Nar-le-Duc, docteur E. Roux, docteur Dupont, lieutenant-colonel Souriat, Yves de Mauduit, Monanges, avocat; le journal la *Vendée*, docteur Desbon, Chaillous, Malartic-Maëly et Lissier, internes à Tenon ;

MM. F. Le Menuet, Léon Beau, Louis Lemarignier, avocat, colonel Peletingeas, comte de Larouzières, Paul Fouquray, ancien magistrat, comte Jacques de Fitz-James, marquis de Moustiers-Mérinville, Puiget de Saint-André, Jacques Jouer, banquier, la *Vérité Vichyssoise*, comte de la Tour du Pin Chambly, comte de Puységur, baron de Commaille, Chazerain, professeur, Paul Nourisson, avocat général Gaume, Edgar Legrand, E. Lecomte, professeur, Mgr Fèvre, baron de Lormais, un groupe d'élèves du lycée Janson-de-Sailly, colonel Foucher, de Montigny, Desgrées du Lou, comte du Foucaud, Dupont de Dinechin, ingénieur, Xavier Martin, ingénieur, docteur Albert Gayenèche, baron de Vaux, Gayeaud, avocat, Grumiers, conseiller d'arrondissement, etc.

Un groupe d'ouvriers nationalistes patriotes roubaisiens, adorateurs de Drumont et de son œuvre, etc.

MM. de Flamel et Gaston Laporte, députés, Charles Vincent, comte Jean de Castellane, baron de Montesquiou.

MM. le comte de Colbert-Laplace, général Voisin, Maurice Flayelle, prince Léon Radziwill, vicomte de Bourqueney, comte d'Adhémar.

MM. le vicomte de Rességuier, comte de Clermont Tonnerre, colonel de Bey, Ed. Archdeacon.

MM. le comte de Murard, de Rougé, Raoul Bonnal, marquis d'Audiffret-Pasquier.

MM. le vicomte de Maupeou, baronne d'Uexhüll Tallenay, Frédéric Quinson, L. Carré, etc.

M. MAX RÉGIS A PARIS

Paris, 22 décembre. — M. Max Régis, maire d'Alger, suspendu pour trois mois, est arrivé ce matin à Paris à onze heures vingt, par le train express venant de Marseille.

En prévision de cette arrivée, un important service d'ordre avait été organisé aux environs du débarcadère et aux abords de la gare.

Sur le quai, parmi les nombreuses personnes venues saluer M. Max Régis, se trouvaient MM. Morinaud, député de Constantine; Jules Guérin, président de la Ligue antisémite, en tête d'une délégation de la ligue; marquis et marquise de la Rochethulon; Devos, rédacteur de la *Libre Parole*.

Dès que M. Max Régis descend de wagon, M. Jules Guérin lui donne l'accolade. La marquise de la Rochethulon lui offre une splendide gerbe de roses et les curieux crient : Vive Max Régis !

A la sortie de la gare, plusieurs centaines de personnes ont encore acclamé M. Régis, qui est monté en voiture avec M. Guérin et M. Devos, pour se rendre au siège de la ligue antisémitique, où une réception est préparée en son honneur.

Quelques inspecteurs de la sûreté ont plus ou moins discrètement suivi M. Max Régis, qu'ils doivent accompagner dans ses pérégrinations à Paris. M. Régis assistera demain à la Chambre à la discussion de l'interpellation de M. Drumont sur les affaires d'Algérie.

On télégraphie d'Alger que dans le cas où la commission d'enquête conclurait à l'invalidation de M. Thomson, la candidature au siège devenu vacant serait offerte non à M. Ferrioli, concurrent de M. Thomson aux dernières élections, mais à M. Max Régis.

POUR LES VICTIMES DE LA RUE DES APENNINS

L'*Intransigeant* a recueilli encore 1,086 francs 35, ce qui porte à 6,381 francs 65 le chiffre de la souscription. Nous relevons les noms de MM. Georges Dufayel, 1,000 francs ; Charles Margat, directeur de l'Affichage national, 20 francs ; docteur de la Quesnerie, 10 francs ; docteur Fichon, 2 francs.

Notre confrère ajoute :

Notre ami Ernest Roche, qui a pris si vaillamment en main la cause des travailleurs victimes de l'effroyable écroulement de la rue des Apennins, vient de recevoir la dépêche suivante :

« A Monsieur Ernest Roche, député de Paris,

» Au nom des familles de ma commune, si éprouvées par la catastrophe de la rue des Apennins, je vous remercie pour le secours que vous avez sollicité et obtenu du Parlement.

MAZGUIER,

» Maire de Châteauponsac (Haute-Vienne). »

ZOLA ET LES ITALIENS

Parti de Paris l'année dernière, vers la mi-décembre au moment où M. Emile Zola lançait ses terribles *J'accuse*, j'eus le bonheur, pendant deux mois passés tant dans le sud tunisien, qu'en Sicile et en Tripolitaine, de ne lire aucun journal parisien, j'esquivais ainsi l'écœurement des polémiques et échappais, grâce à mon ignorance, à la pression des feuilles quotidiennes et à l'espèce de déformation d'opinions que finit toujours par imposer au lecteur l'article du leader politique d'un journal.

Oui, j'eus cette chance inespérée d'ignorer les Clémenceau, les Judet et les Barrès ; les plaidoiries de Me Labori ne me parvinrent pas plus que les dithyrambes de M. Rochefort ; les philippiques de M. Drumont ne m'entamèrent pas davantage que la lavée de boueliers de toutes les jeunes revues, et ce n'est qu'à mon arrivée à Palerme vers le 16 février, que j'appris, en même temps que les débats du procès, la mise en accusation et la comparution en cour d'assises de M. Emile Zola.

C'était le réveil en pleine tourmente. En face du mont Pellegrino, devant cette rythmique et merveilleuse rade de la Conchia d'Oro, je dévorais les hautaines réponses du général de Pellieux, les observations timides du colonel Picquart, les interruptions de Me Labori, et, à travers la distance et l'espace, ma sympathie, je l'avoue, n'alla pas aux défenseurs du capitaine Dreyfus. Je me trompais peut être, mais, à côté de la martiale et crâne allure du général de Pellieux, les reculades de l'un et l'éloquence agressive de l'autre m'apparurent à la fois insidieuses et sournoises, mais d'opinion je n'en avais pas. Comment l'aurais-je eue, j'ignorais toute l'Affaire ?

L'attitude de M. Zola m'apparut pourtant pieuse ; ce nouveau Voltaire, qui s'annonçait gros de secrets surpris et de révélations foudroyantes, se cantonnait dans une seule réponse : « Nous avons mieux que des preuves, nous avons des convictions. » Cela était court et déroutait toutes mes idées de droit et de justice.

En admettant que le colonel Picquart soit acquitté demain par le conseil de guerre, je ne vois pas la Cour de cassation le remettant en accusation sur une déclaration analogue, par exemple, du général Gonso : « Picquart est coupable, j'en ai la conviction, ce qui est mieux que des preuves. »

***

Mais d'autres surprises m'attendaient à Naples, je ne fais qu'inaugurer la série de mes étonnements : Naples me réservait l'apothéose de M. Emilin Zola. Galeria Humberto, via Toledo et Via Chiaia, c'était, à toutes les devantures de libraires, de marchands de gravures et de photographies, la reproduction agrandie, embellie et encadrée de lauriers d'or de l'auteur de *Germinal*, Zola triomphait en vedette, à travers toute la ville de Naples ; quelques-unes même de ces photographies s'aggravaient d'autographes à l'adresse du marchand qui les exhibait, la propagande était bien comprise.

Et devant autographes et portraits, une foule enthousiaste, odorante et sans cesse renouvelée se groupait et s'amassait. Si l'auteur de *Nana* avait autant de succès dans les autres villes qu'en ce coin de l'ancienne Campanie, M. Zola était à coup sûr un grand homme. Mais était-ce bien le romancier français qu'en acclamait en lui? Etait-ce bien à l'écrivain puissant des *Rougon-Macquart* et d'*Une Famille sous le troisième Empire* que s'adressaient tous ces hommages ? Ma vanité de Français aurait voulu le croire, car j'ai toujours eu la plus grande admiration pour l'œuvre de M. Zola et là-dessus mon opinion n'a pas changé. Cette admiration, je l'avais même à une époque où M. Emile Zola était moins que goûté dans certains milieux littéraires; il est vrai qu'il en est devenu le grand homme depuis, mais pour des raisons tout à fait étrangères à la littérature.

Non, ce que Naples et toute l'Italie adoraient jusqu'à l'idolâtrie, ce n'était ni le romancier, ni le défenseur d'une vérité ou d'une grande cause, — l'Italien ne se soucie que de ses rancunes et de ses intérêts — c'était M. Zola accusateur de l'état-major, M. Zola insulteur de l'armée, M. Zola fauteur de troubles, jeteur de discrédit sur une institution jusqu'alors respectée, M. Zola fomenteur de discorde et semeur de soupçon ; ce qui transportait de joie tous ces Italiens familiaques et ingrats, c'était la France abaissée, la foi dans l'armée ébranlée, la guerre sociale installée au cœur du pays et le prétexte de pouvoir insulter et mépriser la grande sœur aînée, la France comme elle catholique et latine, à qui l'Italie doit son unité.

***

Je n'étais pas depuis trois jours à Naples qu'un événement devait me confirmer dans la triste opinion que j'avais de certains Italiens et de leurs sentiments : Zola venait d'être condamné... Ah ! la manifestation bien antifrançaise à laquelle donna lieu la connaissance du verdict, le drapeau italien promené, déployé à travers les rues, la photographie de Zola en grandeur naturelle portée en triomphe, brandie au-dessus de la foule.

Les *Evviva Zola !* et les *A bas l'armée française !* vociférés par toute la racaille du bas port, tout Naples gesticulant le soir dans la galerie Humberto, les consommateurs des cafés montés sur les tables, et tous criant et se grisant des cris de *Evviva Zola !* sous les fenêtres du journal du matin *El Matutino*, et enfin, les journalistes apparus aux croisées et haranguant le peuple, l'affolant d'indignation contre l'injustice française, pour finir au milieu des applaudissements populaires par les *Evviva Zola! A bas l'armée française!* repris comme un refrain par tous les Napolitains en chœur.

Ce fut un beau soir pour la haine populaire, elle put se déchaîner tout à l'aise et nos amis transalpins y montrèrent à nu les bons sentiments qu'ils nourissent à notre égard au fond de leur cœur.

Ils firent mieux : la foule se porta, drapeau italien et portrait de Zola en tête, au consulat de